



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET
CERTIFICAT DE PUBLICATION**

RÉSOLUTIONS N^{OS} 18-10-935, 18-10-936 ET 18-10-937

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE la résolution n° 18-10-935 intitulée :

Adoption de résolution / PPCMOI / 3200, boulevard de la Gare / Construction d'un bâtiment commercial / Lot 4 570 300 / Zone C3-302 / CCU n° 18-08-188

QUE la résolution n° 18-10-936 intitulée :

Adoption de résolution / PPCMOI / Rues Gilles-Tremblay, Phil-Goyette, Georges-Vézina, Jean-Béliveau et Maurice-Richard / Projet intégré d'habitations unifamiliales contiguës / Lots 6 115 282 et 6 115 285 / Zone H3-1013 / CCU n° 18-08-189

QUE la résolution n° 18-10-937 intitulée :

Adoption de résolution / PPCMOI / 2361, rang Saint-Antoine / Réalisation d'un crématorium et d'un columbarium / Lot 3 369 398 / Zone H1-751 / CCU n° 18-08-190

ont été adoptées par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 15 octobre 2018.

QUE ces résolutions ont été examinées et approuvées par la résolution numéro 18-10-24-18 du conseil de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance du 24 octobre 2018 et ont été déclarées conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité pour ces résolutions a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le vingt-cinquième (25^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (2018) sous le numéro de certificat VD 2018-11.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces résolutions au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-neuvième (29^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca